



Au fil du Ponteillard

Bulletin d'informations municipales de la Commune de MALLEMOISSON

N°78

Juillet-Août-Septembre 2018



Agenda :

Juillet :

Tous les vendredis du mois de Juillet :

Les Associations "Mallemoisson Loisirs" et "la Boule Duyes et Bléone", présidées par Monsieur Armand DI MARTINO, organisent des concours boulistes sur le boudrome Jean-jacques LUCHARD à partir de 20H30. Renseignements et inscriptions au 06.32.72.58.95.

Août :

Du Vendredi 24 au Lundi 27 Août :

Le Comité des Fêtes organisera la Fête Votive de Mallemoisson. Renseignements et programme des activités au 06.50.53.72.11.

Septembre :

Dimanche 9 Septembre :

L'Association "Le Grillon Buissonnier" organise un vide-grenier Esplanade Jean Moulin et Parking de la Poste de 7h00 à 18h00 Renseignements et inscriptions au 06.67.93.02.50

Rentrée scolaire 2018-2019 : Nouveautés cantine et garderie :

A partir de la prochaine rentrée scolaire, les carnets de tickets de cantine et de garderie dont les tarifs restent inchangés seront vendus exclusivement à l'accueil de la mairie, dès le samedi 1er septembre 2018. A cet effet, l'accueil de la Mairie sera exceptionnellement ouvert au public le samedi 1er septembre, le matin, à partir de 8h00, puis aux horaires habituels d'ouverture au public de la Mairie, soit les Lundi et Mardi de 13h30 à 17h00 et du Mercredi au Samedi, le matin de 8h30 à 12h00. Cette organisation permettra de répondre à la demande des parents de pouvoir bénéficier de plus de possibilités horaires pour l'achat des tickets.

Le mot du Maire :

Cette année encore, les taux de fiscalité locale votés par la commune n'ont pas augmenté. Le budget de la commune, s'établissant à la somme d'un peu plus d'1 000 000 d'€ en fonctionnement, et environ 1 400 000€ en investissement, nous permet de poursuivre le développement des projets nécessaires pour l'ensemble des administrés tout en optimisant nos dépenses de fonctionnement.

Parmi ces projets, la poursuite de la rénovation de l'école. En effet après la réfection complète du plateau sportif situé au-dessus de l'école et le changement de l'ensemble des menuiseries de l'école, cet été sera consacré aux travaux de réfection du chauffage.

Le système retenu consiste en l'installation d'une chaudière au gaz, grâce à l'extension du réseau de gaz naturel depuis la mairie vers l'école, en lieu et place d'un chauffage par plancher électrique vétuste particulièrement énergivore et peu confortable pour les utilisateurs. Autre projet en cours de déploiement : la sécurisation RD 17 à l'entrée de la commune sur la route de Thoard. En effet, la vitesse excessive dans les sens entrants et sortants et l'absence de continuité du cheminement piéton font l'objet actuellement d'études et de propositions en lien avec la Maison Technique du Département car il s'agit d'une route départementale. L'idée consiste à faire ralentir les usagers aux abords de la commune et de créer ou compléter un cheminement piéton depuis l'embranchement du vieux village jusqu'à la mairie. Nous espérons que ce projet pourra voir le jour en 2019, le temps de finaliser les études techniques et les recherches de subventions.

Le programme de vidéo-protection débuté l'année dernière continuera d'être déployé par l'installation de caméras supplémentaires pour sécuriser différents axes de la commune. Des travaux de reprise d'enrobé seront effectués dans le secteur du chemin de Chabrières et sur l'accès au vieux village côté Parking Boudoul pour cette année, la liste des besoins sur la commune est vaste, nous avons d'ores et déjà prévu de continuer des programmes de goudronnage pour l'année prochaine, notamment le lotissement de Cathelières. Côté habitat, les études d'avant-projet se poursuivent concernant la réalisation de 12 logements adaptés pour les personnes en perte d'autonomie et 16 logements classiques en partenariat avec le bailleur social HPP, le projet devrait pouvoir être finalisé avant la fin de l'année 2018 pour lancement des travaux en 2019.

Enfin, la mise en culture progressive des jardins partagés situés aux Grillons permettra de créer un lieu de partage et de convivialité, les pionniers sont déjà à pied d'œuvre pour semer, planter... respectant l'adage de Voltaire... « *Il faut cultiver son jardin... car le travail éloigne 3 grands maux : l'ennui, le vice et le besoin !* »

A méditer...

En attendant, je vous souhaite de passer un très bel été au gré des différentes fêtes de village qui vont jaloner ces deux prochains mois, place au repos et à la détente !

Le Maire, Mme Emmanuelle MARTIN.

Ecole communale

Ecole de Mallemoisson : Rentrée scolaire 2018-2019 : le 3 Septembre 2018

Toutes les personnes domiciliées sur la Commune de Mallemoisson doivent inscrire leurs enfants au sein de l'Ecole de Mallemoisson.

Les démarches sont à faire en Mairie : il est nécessaire de compléter une fiche d'inscription scolaire et de délivrer au secrétariat de Mairie une copie du livret de famille et un justificatif de domicile de moins de 3 mois mentionnant l'adresse à Mallemoisson.

Les inscriptions scolaires se prendront en Mairie durant tout l'été. Pour les familles qui n'auraient pas encore eu l'occasion de rencontrer la directrice d'Ecole, Madame Françoise LAUGIER, la journée de pré-rentrée scolaire se tiendra le Vendredi 31 Août 2018.

PROGRAMME DE LA FÊTE VOTIVE

Vendredi 24 août :

20 h : Dîner 17 € sur réservation
21 h : Double 80 € : - 10 € par équipe
22 h : Bal avec Sylv'Anim

Samedi 25 août :

14 h : Triplette mixte 100 € - 15€ par équipe
16 h : Loto - 4 € le carton - 10 € les 4 cartons
21 h : Doublette mixte 100 € - 10 € par équipe
22 h : Bal avec Sylv'Anim

Lundi 27 août :

9 h : Concours provençal triplette 250 € - 15 € par équipe
14 h 30 : Triplette pétanque - 120 € - 15 € par équipe
22 h : Bal avec les TOTOS BOYS

Dimanche 26 août :

9 h : Concours réservé aux habitants du village - lots en nature - 4 € par joueur
9 h30 : Promenade en calèche gratuite toute la journée
12 h : Apéritif d'honneur offert par la municipalité
12 h 30 : Aioli - Fromage - Dessert - Vin - Café - 17 € sur réservation
14 h 30 : Triplette mêlée mixte - 150 € - 5 € par joueur
16 h : Animations pour enfants - clown
16 h : Concours de belote à la mêlée 30 € - 5 € par joueur
21 h : Doublette mixte 100 € - 10 € par équipe
22 h : Bal avec Sylv'Anim

Pendant toute la fête - Restauration rapide.
Les concours de boules, en cas de pluie, seront remplacés par des concours de cartes. Enfants acceptés jusqu'à 13 ans pour remplacer une femme sur les concours mixtes.
Le Comité des fêtes se réserve le droit de modifier le programme et décline toute responsabilité en cas de vol ou d'accident.

VIE CULTURELLE ET COMMUNALE

La Saint-Jean à Mallemoisson :



C'est sous un soleil de plomb que la Saint-Jean a été célébrée samedi 23 juin à Mallemoisson. Organisée par le Comité des fêtes du village, avec à sa tête Christiane Brachet depuis une vingtaine d'années, il était prévu plusieurs animations tout au long de l'après-midi et de la soirée. Si les boulistes se sont fait rares à 14h00 pour le concours de pétanque à la mêlée prévu à 14h00, les amateurs et passionnés de loto étaient bel et bien au rendez-vous à 16h00. Ce sont en effet plus d'une centaine de personnes qui se sont installées sur la place du village pour essayer de gagner le fameux gros lot. Celui-ci s'est fait attendre pour le dernier carton plein avec un lot de saison, à savoir un barbecue d'une valeur de 300 euros. Puis à 20h00 était proposé un repas avant un nouveau concours de boules avec des équipes choisies avant de laisser la place à un bal avec le groupe Les Dalton. Ce dernier était très attendu des Mallemoissonnais car il comprenait au chant et à la guitare une star internationale de la chanson, Jean-Paul Césarini qui n'est autre que l'interprète de la chanson du dessin animé Nicky Larson diffusé dans les années 1990 sur TF1 dans l'émission animée par Dorothée.

Le Comité des fêtes organisera la traditionnelle fête du village qui aura lieu, comme tous les ans, le dernier week-end d'août. Les Dalton animeront d'ailleurs la soirée du dimanche 26 août.

Céline BARBIER

L'OISDB : l'aventure continue

C'était l'heure du bilan pour l'OISDB (Office Intercommunal des Sports des Duyes et Bléone) lundi 25 juin à 18h00. Association loi 1901 créée fin 2002 par Manuel Boix et Martial Liboa, à destination des jeunes, celle-ci a fait bien du chemin depuis, s'élargissant et ouvrant également ses portes dès 2004 à un public adulte et aux plus petits. Jérôme Bossetti, président de l'association depuis quatre ans et Martial Liboa, coordinateur, ont présenté leur bilan.

Intervenant sur les cinq communes que sont Mallemoisson, Barras, Mirabeau, Thoard et Le Chaffaut, l'association entend bien poursuivre ses activités pour l'année à venir et les suivantes. L'association s'autofinanciant à hauteur de 80 %, les quatorze membres que compte le bureau sont toujours autant motivés car, pour reprendre les propos du président, réélu lors de cette soirée, « l'argent n'est pas le nerf de la guerre ». Cependant, comme le rappellent à juste titre Jérôme Bossetti et Manuel Boix, à l'initiative de cette création il y a quinze ans, il faudra compter sur plus de bénévolat mais tous deux restent plus que confiants sur ce point. Cette année étant une année de transition « c'est l'humain qui va permettre de faire vivre l'association ». Celle-ci se porte d'ailleurs bien avec un résultat d'activité qui devrait se révéler excédentaire à la clôture des comptes, le 31 août. C'est à cette même période que le planning sera annoncé pour cette nouvelle année. N'hésitez pas à le retrouver et à suivre toutes les actualités de l'OISDB sur leur blog : oisdb.canalblog.com et à les soutenir. L'association compte sur vous !



Céline BARBIER

"Mais.....Que fait la commune ?"

Un stationnement "minute" devant la Boulangerie et l'Épicerie :

Afin d'améliorer le stationnement devant les commerces, la commune a fait procéder à une délimitation et un tracé des places de stationnement. Deux des trois places sont réservées aux locataires du bâtiment et une place est réservée aux clients des commerces.



Aménagement de la Place de la Mairie :

A l'occasion de l'inauguration de la Place de la Mairie, nous vous avons annoncé quelques aménagements restant à réaliser sur la place.

Nous avons installé depuis peu une œuvre d'art en ferronnerie, façonnée par notre agent communal Monsieur Marc SABATER, qui comporte en son centre, pour mémoire, un pavé conservé de l'ancienne place de la Mairie. Vous pourrez également apercevoir de nouveaux bancs publics en bois et métal dont un exemplaire a déjà été installé au-devant de la Médiathèque Michel MARTIN. Deux autres bancs, en préparation de montage et vernissage sont encore stockés dans notre atelier communal mais ne tarderont pas à venir compléter l'aménagement paysager de la place. Ces bancs sont également le fruit des compétences de Monsieur SABATER.



Du nouveau dans le personnel communal

Après le départ en disponibilité d'Eloïse PIN, notre précédente secrétaire de Mairie, la commune accueille depuis quelques semaines Monsieur Julien AUBERT que vous pourrez rencontrer à l'occasion de vos passages en Mairie – Bienvenue à toi Julien !

Nouveau système d'alerte Evènements :

La Mairie envisage de se doter d'un nouvel outil de communication à destination de ses administrés.

Il s'agit d'une plateforme de routage SMS qui permet aux habitants de la commune de s'inscrire aux alertes de la Mairie : ces alertes peuvent concerner des événements graves tels que accidents, problèmes de circulation, risques météorologiques, incendies.... Ou diffuser des informations pratiques sur la vie communale, des messages culturels, des programmes d'animations.....

Ce dispositif de communication suppose que les habitants intéressés s'inscrivent par téléphone ou formulaire web sur une liste de diffusion qui leur permettra de recevoir toutes les informations municipales directement sur leur téléphone portable, par SMS.

Avant de mettre en place ce nouvel outil, nous souhaiterions recueillir votre opinion sur ce projet : vous trouverez dans cette édition un coupon-réponse à ce sujet, à nous retourner en Mairie.

3

Inauguration du Plateau sportif

Samedi 9 juin à 12h00 à Mallemoisson a eu lieu l'inauguration par Emmanuelle Martin, maire du village, du plateau Multisports situé juste au dessus de l'école. Cette dernière a commencé son discours en remerciant chaleureusement sa première adjointe, Christelle Cossus qui a su mener de front cette opération en partenariat avec le Conseil Municipal Jeunes pour la conception. Si le terrain était déjà préexistant, l'intervention de professionnels pour la remise aux normes et surtout une complète remise à neuf était indispensable. Faisant intervenir des entreprises locales, ce sont Laurent Vial pour le bureau d'études et Laurent Lacarrere de l'entreprise Eiffage TP en tant que superviseur du projet qui ont été sélectionnés pour ces travaux. Tous deux étaient d'ailleurs présents lors de cette inauguration ainsi que Éliane Barreille, conseillère régionale de la région PACA.



Si la commune s'est autofinancée à hauteur de 36 000 euros pour cette opération plus que nécessaire, elle a également remercié ses partenaires financiers que sont la Région avec le programme FRAT (Fonds Régional d'Aménagement du Territoire), l'État avec la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) et enfin le département des Alpes-de-Haute-Provence avec le programme FODAC (Fonds départemental d'appui aux communes). Ce beau projet ayant nécessité plusieurs mois de travaux (échelonnés sur plusieurs périodes), et un coût global de 75 000 euros, il est demandé aux usagers d'en prendre soin et de respecter les lieux avec une interdiction d'y aller en moto. Le règlement complet est disponible en mairie. Emmanuelle Martin s'avère quant à elle très fière de cette réalisation, ajoutant que « l'école est ravie de ce nouveau terrain de sports et que la mairie a déjà reçu des lettres de remerciements de la part des usagers. » D'ailleurs, pour l'occasion, même le beau temps était de la partie et après avoir coupé le bandeau inaugural, Madame le Maire a invité l'assistance à venir prendre un rafraîchissement sur le nouveau plateau !

Céline BARBIER

Informations Pratiques :

MAIRIE :

Horaires de la mairie :

Lundi : 13h30 à 17h00
Mardi : 13h30 à 17h00
Mercredi : 8h30 à 12h00
Jeudi : 8h30 à 12h00
Vendredi : 8h30 à 12h00
Samedi : 8h30 à 12h00

Téléphone : 04.92.34.65.03

Site internet de la mairie : www.mairie-mallemoisson.fr

NUMERO D'URGENCE DE LA MAIRIE (en dehors des jours et heures de la mairie et uniquement en cas de véritable urgence) 07.85.59.64.73

MEDIATHEQUE :

Horaires de la médiathèque Michel Martin :

Mardi : 14h00 à 18h00
Mercredi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00
Jeudi : 14h00 à 18h00
Vendredi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00
Samedi : 9h00 à 12h00

DECHETTERIE :

Horaires d'ouverture de la déchetterie intercommunale :

Du Lundi au samedi de 9h à 12h à Aiglun
Du Lundi au samedi de 15h à 18h à Barras
Fermée le dimanche et les jours fériés.

SERVICES :

Déchets verts :

Le ramassage des déchets verts est réalisé par les employés communaux tous les premiers lundis du mois. Les personnes intéressées doivent s'inscrire en mairie et déposer leurs déchets verts dans des sacs poubelles devant leurs habitations. Pour les gros volumes de déchets verts, la commune met à disposition une benne au tarif de 20 euros par rotation.

Permanences de l'Assistante Sociale :

Mme PAYAN effectue sa permanence de 9h00 à 12h00 le troisième vendredi du mois en mairie. Pour toute demande de rendez-vous, merci de la contacter au 04.92.30.09.20.

Permanences des élus en mairie:

Premier et troisième samedi du mois sur rendez-vous.

Permanences service urbanisme :

Des permanences sont tenues en mairie de Mallemoisson par le service instructeur de Château Arnoux St Auban le premier mercredi du mois. Uniquement sur rendez-vous.

Elaboration d'un Plan Local d'Urbanisme :

Par délibération du 22 juin 2018, le Conseil Municipal de Mallemoisson a prescrit l'élaboration d'un plan local d'urbanisme, sur son territoire. La dite délibération est affichée en Mairie pendant un mois, conformément à l'article R123-25 du Code de l'Urbanisme.

Un registre de concertation du Public a été ouvert en Mairie afin de recueillir les avis et observations des habitants de la Commune. Il est consultable aux horaires habituels d'ouverture de la Mairie au Public.

Pour tous renseignements, contacter la mairie.

Schéma de Cohérence Territoriale (Scot) :

Le schéma de Cohérence Territoriale de PROVENCE ALPES AGGLOMERATION détermine à l'échelle de plusieurs communes, au sein de l'intercommunalité, un projet de territoire visant à mettre en cohérence l'ensemble des politiques sectorielles d'aménagement, en matière d'urbanisme, d'habitat, de déplacements, d'économie et d'équipements, de préservation des espaces agricoles, naturels et des paysages.

Son élaboration (4 à 6 ans) a été prescrite par délibération du Conseil Communautaire du 5 avril 2018.

Souhaitant que ce schéma puisse faire émerger un projet de territoire partagé « par et pour tous », un registre destiné à recueillir les avis et remarques du public a été ouvert en Mairie. Il est consultable aux horaires habituels d'ouverture de la Mairie au Public.

De nouveaux services aux Particuliers et aux entreprises au sein de l'Association ADMR :

L'Association locale ADMR DUYES ET BLEONE propose de nouveaux services de "Contrats spécifiques ou d'Assistance administrative" : l'association met à disposition des entreprises des services d'entretien de locaux, d'espaces verts, de conciergerie ou de mise en relation avec un réseau de partenaires artisans ou auto entrepreneurs.

Pour les particuliers, l'association viendra en aide aux personnes pour les déclarations en ligne de revenus, les formalités administratives liées à un décès...

Retrouvez plus d'informations sur le site www.admr.org ou par téléphone aux numéros suivants :
04.92.34.89.31 / 06.73.62.63.66

Dons du Sang : Est-ce-que tu donnes pour les vacances ?

Notre collecte de sang du jeudi 5 juillet à la salle des Cèdres à Mallemoisson, collecte exceptionnelle d'après midi a eu un énorme succès.

Pour la première fois, nous avons réussi à avoir une collecte de 15 h à 19 h, obligé de déborder sur l'horaire, car beaucoup de monde était au rendez vous, une affluence en continue, en effet 87 personnes présentées, dont 6 nouveaux. Des animations ont été proposées, exposition de livres de la part de la médiathèque, démonstration de country avec 21 participantes, ensuite une démo douce de sport de combat. Tout ceci suivi par le verre de l'amitié. Petit rappel :

Nous avons participé à la journée mondiale du sang du 9 juin à Digne, et le jeudi 14 juin à Sisteron (109 personnes présentées, journée très réussie) Participation au marché bio du mardi 26 juin à Aiglun Dimanche 1er juillet kermesse à l'école d'Aiglun, nombreuses animations pour les enfants en partenariat avec les pompiers. Nous étions présents pour chaque fête des écoles de nos communes voisines. Toutes ces démarches afin de sensibiliser le plus grand nombre de personnes, ce qui a grandement contribué à la réussite de notre collecte. Merci à tous les participants, tous les donateurs, et au travail de tous les bénévoles.

Au fil du Ponteillard n°78 : Juillet - Août - Septembre 2018

Editeur : Mairie de MALLEMOISSON Hôtel de Ville 04510

Directeur de publication : Emmanuelle MARTIN, Maire

Comité de rédaction : Céline BARBIER - Laurence DANESI - Naïs GALLY

Maquette et impression : Mairie de MALLEMOISSON

Images : source google image - mairie : Réutilisation autorisée